

Rapport

L'aide médicale à mourir dans les cas de maladie de type Alzheimer au stade avancé

L'opinion des Canadiens

Rapport d'un sondage exclusif
réalisé pour Capsana

DATE 2019-06-04 NUMÉRO DE PROJET 71227-021

Léger

Comprendre le monde

Table des matières

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	03
RÉSULTATS DÉTAILLÉS	05
1. La maladie d'Alzheimer au stade avancé	06
2. Le recours à l'aide médicale à mourir	07
3. Les demandes anticipées	08
4. Le critère de mort imminente	09
PROFIL DES RÉPONDANTS	10

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Population à l'étude

Les Canadiens et Canadiennes âgés de 18 ans et plus, pouvant s'exprimer en français ou en anglais et étant accessibles par voie électronique à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone intelligent.

Méthode de la collecte de données

La présente étude a été réalisée par Internet (OmniWeb) auprès d'un échantillon représentatif de **1 532 Canadiens et Canadiennes**. L'échantillon a été tiré aléatoirement à partir du panel d'internautes de Léger, soit un panel représentatif de la population du Canada.

Dates de réalisation

Le questionnaire a été prétesté le 5 avril 2019 auprès de 70 répondants et la collecte de données a été réalisée du 5 au 10 avril 2019 inclusivement.

Pondération et représentativité

Afin de redresser les déséquilibres et de rendre l'échantillon représentatif de la population étudiée, les données brutes de l'étude ont été pondérées en fonction de la distribution réelle de la population selon la région, le sexe, l'âge, la langue maternelle, la scolarité et le fait de vivre avec des enfants de 18 ans ou moins à la maison (source : Statistique Canada, recensement de 2016).

Marge d'erreur

À titre comparatif, un échantillon probabiliste de même taille (1 532 répondants) comporterait une marge d'erreur maximale de $\pm 2,5\%$ dans un intervalle de confiance de 95% (19 fois sur 20).

Notes de lecture du rapport

Le cas échéant, les totaux différents de 100% sont dus à la non-réponse ou à l'arrondissement à l'entier. Dans certains cas, les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse. Les totaux présentés à ces questions sont, par conséquent, supérieurs à 100%.

Afin de faire ressortir les écarts entre les sous-groupes, les proportions significativement supérieures sont présentées en **rouge** dans les tableaux et graphiques, alors que celles qui sont significativement inférieures sont présentées en **bleu**.

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.

A magnifying glass with a black handle and frame is positioned over a financial document. The document features a line graph with blue lines and diamond markers on the left side, and a table with blue and white cells on the right side. The text 'RÉSULTATS DÉTAILLÉS' is overlaid in white on a semi-transparent grey bar at the bottom of the image.

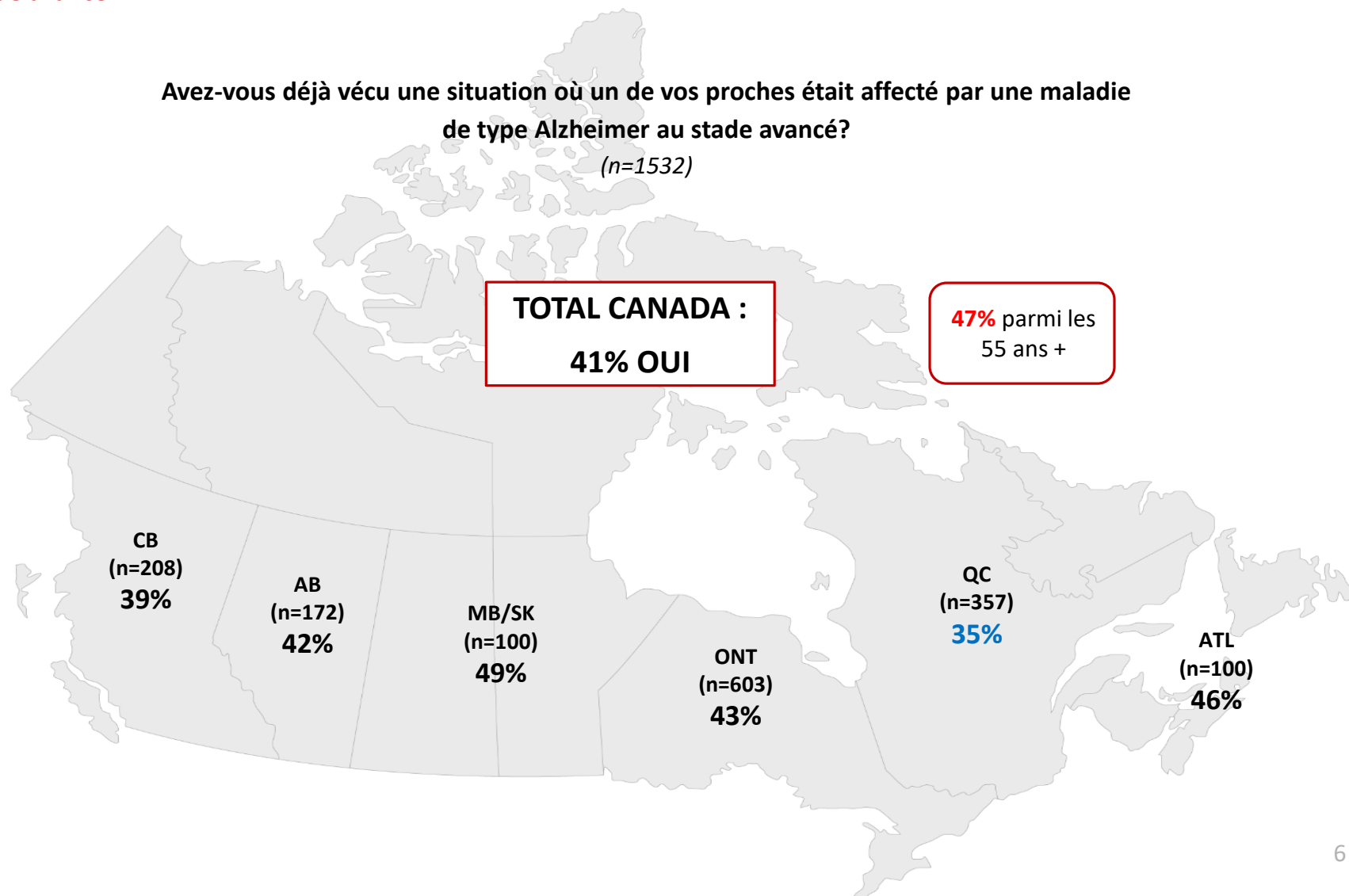
RÉSULTATS DÉTAILLÉS

1. LA MALADIE D'ALZHEIMER AU STADE AVANCÉ

41% des Canadiens ont déjà vécu une situation où un de leurs proches était affecté par une maladie de type Alzheimer au stade avancé.

Avez-vous déjà vécu une situation où un de vos proches était affecté par une maladie de type Alzheimer au stade avancé?

(n=1532)



2. LE RECOURS À L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

La majorité (54%) des Canadiens croient que, dans le cas de la maladie d'Alzheimer, un stade avancé de la maladie qui ne permet plus à la personne atteinte de reconnaître ses proches de façon continue devrait permettre le recours à l'aide à mourir. 24% pensent le contraire et 22% n'ont pas d'opinion.

Ce taux grimpe à 69% si on ne considère que ceux qui ont exprimé leur opinion alors que 31% seraient en désaccord.

Le Québec est la province qui présente le plus fort taux d'accord avec cet énoncé.

Dans le cas de la maladie d'Alzheimer, croyez-vous qu'un stade avancé de la maladie qui ne permet plus à la personne atteinte de reconnaître ses proches de façon continue devrait permettre le recours à l'aide à mourir?

	BC	AB	MB/SK	ON	QC	ATL.	TOTAL CANADA	CANADA <i>Répartition des indécis*</i>	QUÉBEC <i>Répartition des indécis*</i>
<i>N=</i>	208	172	100	589	357	105	1532		
Oui	53%	55%	50%	49%	62%	55%	54%	69%	74%
Non	26%	26%	25%	25%	22%	19%	24%	31%	26%
Ne sait pas/ Pas d'opinion	21%	19%	25%	26%	16%	26%	22%		

* si on ne considère que ceux qui ont donné une opinion

3. LES DEMANDES ANTICIPÉES

Deux Canadiens sur trois sont en accord à ce qu'une demande médicale d'aide à mourir soit faite de manière anticipée, à l'aide d'un formulaire officiel, dès qu'un diagnostic de la maladie d'Alzheimer est posé alors que la personne est encore lucide. 17% pensent le contraire et 17% n'ont pas d'opinion.

Ce taux grimpe à 80% si on ne considère que ceux qui ont exprimé leur opinion alors que 20% seraient en désaccord.

Encore une fois, c'est au Québec que les taux sont les plus élevés.

Personnellement, seriez-vous en accord ou en désaccord à ce qu'une demande médicale d'aide à mourir soit faite de manière anticipée, à l'aide d'un formulaire officiel, dès qu'un diagnostic de la maladie d'Alzheimer est posé alors que la personne est encore lucide?

	BC	AB	MB/SK	ON	QC	ATL.	TOTAL CANADA	CANADA	QUÉBEC
N=	208	172	100	589	357	105	1532	Répartition des indécis*	Répartition des indécis*
En accord	66%	62%	65%	62%	74%	69%	66%	80%	84%
En désaccord	19%	17%	20%	20%	14%	7%	17%	20%	16%
NSP/ Pas d'opinion	14%	21%	15%	18%	12%	24%	17%		

* si on ne considère que ceux qui ont donné une opinion

4. LE CRITÈRE DE MORT IMMINENTE

63% sont en accord à ce que les lois concernant les demandes d'accès à l'aide médicale à mourir deviennent accessibles à toutes les personnes atteintes de maladies incurables, même si leur mort n'est pas imminente. 20% pensent le contraire et 17% n'ont pas d'opinion.

Ce taux grimpe à 76% si on ne considère que ceux qui ont exprimé leur opinion alors que 24% seraient en désaccord.

Ici aussi, c'est au Québec et dans les provinces maritimes qu'on compte les plus forts taux d'accord.

À l'heure actuelle, une demande d'aide médicale à mourir ne peut être acceptée si la mort de la personne n'est pas imminente. Personnellement, seriez-vous en accord ou en désaccord à ce que les lois concernant les demandes d'accès à l'aide médicale à mourir deviennent accessibles à toutes les personnes atteintes de maladies incurables, même si leur mort n'est pas imminente?

	BC	AB	MB/SK	ON	QC	ATL.	TOTAL CANADA	CANADA <i>Répartition des indécis*</i>	QUÉBEC <i>Répartition des indécis*</i>
<i>N=</i>	208	172	100	589	357	105	1532		
En accord	59%	63%	53%	57%	73%	72%	63%	76%	82%
En désaccord	20%	18%	31%	24%	16%	9%	20%	24%	18%
NSP/ Pas d'opinion	21%	18%	16%	19%	10%	19%	17%		

* si on ne considère que ceux qui ont donné une opinion

PROFIL DES RÉPONDANTS

PROFIL DES RÉPONDANTS

	(n=1532)
Sexe	
Homme	49%
Femme	51%
Groupe d'âge	
18 à 24 ans	10%
25 à 34 ans	16%
35 à 44 ans	16%
45 à 54 ans	18%
55 à 64 ans	17%
65 ans et plus	22%
Scolarité	
Primaire / Secondaire	31%
Collégial	40%
Universitaire	28%
Présence d'enfants dans le foyer	
Oui	26%
Non	74%

Le complément à 100% représente la non-réponse.
Le profil a été pondéré.

	(n=1532)
Province de résidence	
Provinces de l'Atlantique	7%
Québec	23%
Ontario	38%
Manitoba et Saskatchewan	7%
Alberta	11%
Colombie-Britannique	14%
Occupation principale	
Employé de bureau / vente / services	21%
Travailleur manuel	9%
Professionnel	22%
Aux études	7%
À la retraite	27%
Au foyer/ Sans emploi	5%
Revenu familial brut annuel	
Moins de 40 000 \$	25%
40 000 \$ à 59 999 \$	18%
60 000 \$ à 79 999 \$	16%
80 000 \$ à 99 999 \$	13%
100 000 \$ et plus	19%

Leger

—
Comprendre le monde



leger360.com



[@leger360](https://twitter.com/leger360)



[/LegerCanada](https://www.facebook.com/LegerCanada)



[/company/leger360](https://www.linkedin.com/company/leger360)



[@leger360](https://www.instagram.com/leger360)